

► MURS INTÉRIEURS TRAVAUX SOIGNÉS

DX PRIM



IMPRESSION UNIVERSELLE GLYCÉRO MICROPOREUSE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

PROPRIÉTÉS : Pouvoir mouillant élevé favorisant l'accrochage et la pénétration - Résiste sur fonds pulvérulents ou silicatés - Insaponifiable - Blocage des fonds poudreux ou farinants.

DESTINATION : Sous-couche adaptée à toute finition et tous supports en intérieur et extérieur : enduits, plâtres, crépis, tissus, papiers-peints et tous types de peintures.

CARACTÉRISTIQUES



Aspect :	Mat, garnissant
Teinte :	Blanc
Densité :	1,53 +/- 0,05
Séchage :	Hors poussières : 1 heure
Sec :	5 heures
Recouvrable :	24 heures
Valeur limite en UE. :	Catégorie A/g : 350 g/l 2010 Ce produit contient au maximum : 346 g/l de COV
Extrait Sec Poids :	77 % +/- 2%
Extrait Sec Volume :	56 % +/- 2%
Rendement Moyen :	11 à 12 m ² / L environ pour 40 microns par couche Il varie en fonction du type et de l'état de la surface, de l'absorption du support et du mode d'application.
Conditionnement :	15 L - 3 L – 1 L



CONSERVATION : 12 mois en emballage fermé à l'abri du gel.

CLASSEMENT AU FEU : M1

CLASSIFICATION : Famille I Classe 4a (NFT 36 005)

MISE EN OEUVRE

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les prescriptions du DTU 59.1.

Application :

- Après grattage et dépoussiérage des vieux fonds, appliquer directement sur le support brut (plâtre, ciment, béton, etc.).
- Sur support humide, appliquer le FIXXO.
- Une couche suffit.

Matériel : Rouleau antigoutte 12 mm ou polyester tissé 13 mm, brosse soie.

Diluant : Prêt à l'emploi.

Nettoyage : White-spirit.



HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.duralex-peintures.com et aux indications portées sur l'emballage.

La Fiche de Données Environnementales et Sanitaires est consultable sur www.inies.fr.

Dangereux : respecter les précautions d'emploi.

Cette fiche a été mise à jour le 22/05/2023. Elle annule et remplace les fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.